

COORDINATEURS PERISCOLAIRES DES TERRITOIRES (CPT)

**« LES OUBLIES DE LA
CHARTRE DES MÉTIERS »**



Aujourd'hui, et depuis la réorganisation, 10 CPT seulement pour :

- 201 écoles
- 1468 agents à encadrer
- 148 agents/CPT

En contrepartie ?

- Aucune reconnaissance statutaire, aucune valorisation financière !
- **LA QUANTITÉ AU DÉTRIMENT DE LA QUALITÉ.**
- Des conditions de travail qui se dégradent « *Travailler plus pour travailler encore plus* »
- Des encadrants intermédiaires sous **tension permanente** !
- Nous demandons à pouvoir garantir un service public de qualité à l'ensemble des usagers.

Et *in fine*, des collègues sur le terrain qui en pâtissent.

**ATTACHES AU SERVICE PUBLIC, NOUS AVONS TOUJOURS
A CŒUR DE BIEN FAIRE NOTRE TRAVAIL**